



## SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

**MARDI 21 SEPTEMBRE 2021 A 19H00**

**HOTEL DE VILLE  
Salle du Conseil municipal**



### ORDRE DU JOUR

#### POINT UNIQUE

Taxe foncière sur les propriétés bâties - Limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation



Jean-Jacques GUILLET  
Maire de Chaville